

LE MOT DU MAIRE



Le pôle scolaire et de services de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe ne sera pas construit sur le site Harmel.

En effet, lors de la consultation des services de l'Etat dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, ceux-ci ne nous ont pas avertis que les anciens établissements Harmel étaient soumis aux directives des bâtiments industriels classés interdisant la construction de bâtiments publics destinés à des populations sensibles sur d'anciennes friches industrielles.

Les carences et la méconnaissance des services de l'Etat retardent de 2 ans la construction du pôle scolaire et de services par la CCVS.

Historiquement, le site Harmel avait été retenu par une majorité de conseillers communautaires pour favoriser l'implantation du gymnase sur la commune d'Isles-Sur-Suippe.

Lors du dernier conseil communautaire de mai, une majorité de conseillers communautaires a choisi le site de la Bassière situé le long du RD 20 en face du parc communal pour y implanter ce projet.

Le nouveau site ne remet pas en cause la construction du bâtiment sportif mais des éléments nouveaux dans ce dossier font apparaître des difficultés d'ordre financier qui n'ont pas été clairement identifiées par le président de la CCVS lors de la délibération sélectionnant ce nouveau site.

Le conseil communautaire de juillet permettra peut être le choix définitif du site pressenti pour accueillir la future construction éducative communautaire.

Les vacances approchent, pour certains l'évasion vers d'autres paysages, pour d'autres notre beau village, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances en famille.

**Le Maire,**

**Patrice MOUSEL**

*Amis lecteurs,*

*Votre village de Warmeriville, ainsi que d'autres aux alentours, participent au concours de « village fleuri » qui a lieu en cette période. Fort de la récompense reçue pour les 3 fleurs, la commune vous propose de nouveaux mélanges de couleurs et de variétés pour le plus grand plaisir des yeux. Aux abords des différents points fleuris comme à la sculpture des amoureux, au Monument aux Morts, au square Harmel avec son potager aux plantes aromatiques. N'hésitez-pas, même en voiture (en adaptant votre vitesse et en respectant les règles de sécurité) à profiter de ces jolies compositions que notre équipe a mis en place pour l'embellissement de notre village.*

**La commission environnement.**

**BON CLAIR ET NET A TOUS**

CLAIR ET NET      JUN 2010

WARMERIVILLE

## **HORAIRES**

### DU SECRETARIAT PENDANT LES VACANCES

Du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2010 inclus de 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00.

En cas d'urgence, joindre le secrétariat par téléphone entre 9H00-12H00 ou 13H30-18H00.

### WC PUBLICS et CIMETIERE

Ouverts du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00 jusqu'au 30 septembre 2010

et de 8H00 à 18H00 du 1er octobre au 31 mars 2011.

Les WC publics seront susceptibles d'être fermés lors des périodes hivernales.

Vu les dégradations récentes, ceux-ci seront fermés pendant les manifestations nocturnes.

### REMISE DE DIPLÔMES

Deux anciens combattants : Messieurs Roger SOHET et Pierre GAIDOZ ont reçu leur diplôme d'honneur aux anciens combattants de l'armée française 1939-1945 en reconnaissance de leur action pour la France.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

COLLEGIENS (pour le collège de Bazancourt) : venez au secrétariat fin août muni d'une photo d'identité pour retirer votre carte de transport scolaire laquelle vous est délivrée gratuitement.

LYCEENS : le Conseil Général adresse aux familles dont les enfants sont déjà lycéens, les imprimés de renouvellement des titres de transport. Après remplissage et retour de ces documents, les cartes seront adressées directement aux familles avant le 15 juillet 2010.

Pour les nouveaux lycéens, les dossiers seront fournis par les établissements scolaires lors de l'inscription. Ils devront être retournés au conseil général qui établira alors les cartes de transport qui seront envoyées aux familles.

La fiche d'abonnement est téléchargeable sur le site du conseil général [www.marne.fr](http://www.marne.fr)

**BON CLAIR ET NET A TOUS**

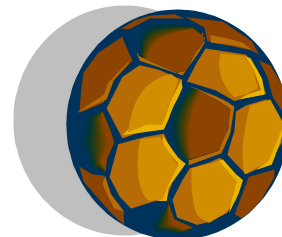


## **REFECTION DE LA RUE DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN**

Les travaux commenceront au début du mois d'août. Les riverains devront sortir leur véhicule avant 8H00 le matin et ne pourront le rentrer qu'après 18H00. Un arrêté sera pris dans ce sens.

## **INAUGURATION DU VESTIAIRE DE FOOT**

Vendredi 27 août 2010:



A 17H00, un match est organisé entre les anciens de Warmeriville, une formation composée d'anciens du stade de Reims, les sapeurs-pompiers de Reims et des organismes sociaux.

A 19H00, inauguration du nouveau vestiaire de foot.

## **ENQUÊTE PUBLIQUE**

A l'occasion de la modification du Plan Local d'Urbanisme, une enquête publique se déroulera courant septembre 2010. Les dates seront définies par arrêté municipal et communiquées à la population par voie d'affichage.

## **TELE TOUT NUMERIQUE**

Le mardi 7 septembre 2010 de 10H00 à 17H00, un camion aménagé pour l'information du public sera présent sur la place du village pour vous renseigner sur le passage du dispositif à la télé tout numérique.



## **BD HARMEL**

Si vous êtes intéressés pour acquérir la BD qui retrace la vie de Léon Harmel « Apôtre de la Doctrine Sociale », renseignez-vous auprès de la librairie Guerlin Martin 70 place Drouet Derlon à Reims.

## ASSOCIATIONS

**APEEP** : L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques remercie fortement tous les bénévoles et tous les participants à la Brocante des Enfants qui ont aidé au bon déroulement de celle-ci. Comptant sur votre motivation, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition.

### **Club du Temps Libre** :

Le 5 mai dernier, le club a organisé une sortie dans les Ardennes, 55 personnes ont participé. Merci à tous. Il fermera le mardi 27 juillet 2010 et reprendra le mardi 31 août 2010. Nous recherchons des joueurs de cartes. Pour toutes informations, appelez Madame Marinette GENNESSEUX, Présidente, au 03.26.03.81.78.

### **Comité des Fêtes** :

Remerciements à Yolande ARTICLAUT, Daniel, Francis et Bertrand RICHARD, James D'OLIVEIRA, Eric JACQUIN, Hervé GAIDOZ, Sylvianne et Mélanie DOUCET, Alain MALLY, Yvonne et Dédé POSTAT, Nicole BOURLET, les figurants, Aurore et Laurent BIANCHI, Carole PETIPAS, Amandine LOGETTE, Agnès DESENEPART, Mr et Mme MARECHAL, Ent CHAGNEAU, magasin ATAC, les employés communaux, M. BROLET, toutes les personnes qui nous ont aidés et soutenus même dans les moments les plus difficiles.

Pour les dons faits au comité des fêtes par Mr et Mme FOURNIER Tony, M. BAYARD Mathieu, M. LEFEVRE Jonathan, Mme et M. DURIN. Merci à vous.

Prochain RDV : **11 et 12 septembre 2010**, salon de la gastronomie, du vin et de l'artisanat et le 12 septembre, brocante.

### **Foyer Volume** :

Les vacances arrivent mais il faut cependant songer à préparer la rentrée.

Les journées de préinscriptions aux activités du Foyer Volume se dérouleront :

**le mercredi 8 sept de 9h30 à 11h15 et de 14h à 16h**

**le samedi 11 sept de 10h à 12h**

Toutefois, il est toujours possible de s'inscrire auprès de notre secrétariat (consulter les horaires d'ouverture sur notre site internet: [www.foyer-volume.fr](http://www.foyer-volume.fr)) tout au long de l'année.

Dès septembre, découvrez nos nouvelles activités: art floral sous la forme de stage de deux heures tous les mois et saxophone. Nous sommes toujours à la recherche d'un prof de country, nous n'avons pas oublié les personnes qui attendent depuis maintenant un an. Mais notre souci est d'offrir nos adhérents une activité à un coût raisonnable, ce qui n'est pas le cas des propositions actuelles du fait d'un effet de mode.

Et toujours, tarots, p'tit fun (gym enfants), renforcement musculaire (6 créneaux horaires dont 1 le midi), step, travaux manuels adultes, cyber club, bébé gym, judo/ju jitsu (enfants et adultes), karaté (enfants et adultes), danse jazz enfants (4/11 ans), danse classique (à partir de 5 ans), clavier, éveil musical, guitare, batterie, solfège, body jump, body step, gym ado, stetching.

Pour ceux qui connaissent Anne-Marie et Josette, ces dernières s'excusent de ne plus pouvoir assurer les travaux manuels enfants à la rentrée. Si une personne est intéressée pour reprendre cette activité, elle peut s'adresser au secrétariat ou par mail sur notre site internet.

.











